

Vers un service public d'accueil de la petite enfance

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

S'il existe bel et bien aujourd'hui un service public d'accueil de la petite enfance, la possibilité d'une offre d'accueil privé, qu'elle soit collective ou individuelle, tient une place importante et est en expansion tout en bénéficiant d'aides publiques. Cela invite effectivement, comme nous y invite cette saisine gouvernementale, à examiner de plus près la réalité de cette situation.

C'est d'autant plus nécessaire que l'offre, quelle qu'elle soit, est insuffisante et variable selon les territoires. Cela génère de fortes inégalités liées très souvent aux inégalités sociales dont les parents les plus en précarité ou les familles monoparentales font le plus souvent les frais.

Nos exigences à l'égard d'un service public de la petite enfance que nous appelons de nos vœux ne sont donc pas seulement d'ordre quantitatif et technique mais bien qualitatif. La préoccupation centrale qui doit animer chacun des acteurs est en effet de développer, partout sur le territoire, un service public respectueux du bien être des enfants et de leur développement car oui, comme le rappelle cet avis avec les propos de Boris Cyrulnik, les premières années de vie sont essentielles pour bien se construire en tant que personne.

Au-delà des questions de financement, de gouvernance, du rôle des différentes collectivités territoriales et de l'État, ce sont bien les questions d'égalités d'accès à ce service, de continuité de l'offre sur les territoires et d'adaptation des services aux besoins qui sont posées. Sur ce dernier point, l'objectif d'amélioration de la formation et d'une meilleure reconnaissance de ces métiers est majeur.

Enfin, ce service public doit aussi répondre aux besoins des parents et à la conciliation de leurs différents temps de vie (exigences professionnelles, territoriales, sociales et notamment en veillant à une égalité réelle entre les femmes et les hommes). Tout ne se règlera pas par ce service public, le meilleur soit-il. Des adaptations, par exemple, dans le monde du travail ou les transports doivent être aménagées.

Le groupe ASE partage les préoccupations de cet avis portant la nécessité de développer un service public de qualité d'accueil de la petite enfance et l'a voté.